

Réf: Dossier N° : 52697

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE DOG ACTION SECURITY »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Plateau Dokui Extension, Ecole
 Primaire St Michel, 01 BP 6641 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Juil 2018 reçus par Me PATRICIA BRAUD-AHOUSSOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Juil. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE DOG ACTION SECURITY » .

Objet: La sécurité des personnes et des biens ; La garde rapprochée ; L'assistance ; Le gardiennage ; La vidéosurveillance ; L'installation des systèmes de sécurité ; La brigade cynophile ; La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion etc.. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe et susceptible de faciliter l'extension et le développement de la société.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Plateau Dokui Extension, Ecole Primaire St Michel, 01 BP 6641 ABJ 01

GERANT: Monsieur CODJOVI EGNON NOUMIMON JUDICAEL.

Madame DIARRASSOUBA NOUGNIMAN ANNE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19927 du 31/07/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18704 du 31/07/2018

Pour Avis

Le CEPICI

